NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DE LA COMMUNE D'AMFREVILLE-LA-MIVOIE

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.
D'autre part, la loi NOTRE du 7 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.
Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le Budget Primitif 2022, disponible sur le site internet de la ville. Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2021.

I. La section de fonctionnement

a) Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (centres de loisirs, crèche, activités culturelles...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, dotations et compensations de la Métropole, à diverses subventions.

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat se décomposant comme suit :

	PREVISIONS	REALISE
Recettes de fonctionnement	3.889.057,00	3.047.580,51

Les recettes de fonctionnement 2020 se sont élevées à 3.047.580,51 €, sensiblement en baisse par rapport au compte administratif 2020 (3.262.858,23 soit - 215 277,72 €)

Elles se répartissent comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE - ANNEE 2021

Chapitre	CA 2020
013 - Atténuation de charges	56 749,58
70 - Produits des services	156 158,17
73 - Impôts et taxes	2 221 215,51
74 - Dotations, subventions et participations	571 072,55
75 - Autres produits de gestion courante	39 898,20
76 - produits financiers	2 052
77 - produits exceptionnels	326,50
TOTAL	**3 047 472,51**

A noter que les recettes du chapitre 73 (impôts et taxes) représentent près de 73 % des recettes totales de fonctionnement. La politique de modération fiscale voulue par la municipalité s'est traduite ces dernières années par une baisse de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

La baisse de cette année par rapport à l'année précédente s'explique en grande partie par la cession en 2020 d'un bien immobilier qui avait rapporté 140 000 € à la commune, et par une baisse exceptionnelle du compte 73 (impôts et taxes) dû à la diminution des bases de Taxes foncières entre 2021 et 2020 sur l'ex site d'Essity (situé sur la rive gauche, sur la commune d'Amfreville et de St Etienne du Rouvray) reconverti en entrepôt exploité par Amazon et appartenant à la SNC Soremi.

Malgré ces baisses, la pression fiscale sur le foncier reste assez importante, au contraire de celle sur la taxe d'habitation qui se situe en dessous de la moyenne. Cette pression fiscale réduit les marges de manœuvre fiscales de la commune, même si les taux communaux n'atteignent pas les taux plafonds définis par la loi.

Chapitre 74 : Il concerne essentiellement les dotations de l'Etat.
La dotation globale de fonctionnement est en nette diminution : l'effort de contribution au redressement des finances publiques commencé en 2014 a encore privé la collectivité en 2021 d'un montant de 10 000 €, soit une perte de recettes cumulée entre 2014 et 2021 d'environ **243 000 €.**

L'augmentation des dotations nationales de péréquation et de solidarité n'ont pas compensé la perte annoncée de la DGF. Par ailleurs, les compensations de l'Etat au titre des diverses exonérations sur les impôts locaux sont stables par rapport à 2020.

b) Les dépenses de fonctionnement sont constituées principalement par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, la délégation du service de restauration scolaire et municipale, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat se décomposant comme suit :

	PREVISIONS	**REALISE**
Dépenses de fonctionnement	3.889.057,00	2.915.668,65

Les dépenses de fonctionnement 2021 se sont élevées à 2.915.668,65 €, en baisse sensible par rapport au compte administratif 2020 (2.979.075,14 € soit - 63 406,49 €)

Elles se répartissent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE - ANNEE 2021

Chapitre	**CA 2020**
011 - charges à caractère général	729 869,85
012 - charges de personnel	1 938 948,90
014 - Atténuation de produits	3 008
65 - Autres charges de gestion courante	191 776,25
66 - charges financières	21 212,58
67 - charges exceptionnelles	5 777,07
042 - opérations d'ordre de transfert entre sections	25 076,00
TOTAL	**2 915 668,65**

Chapitre 011 : Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, livres de bibliothèque, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les primes d'assurances, les contrats de maintenance…
Les efforts de gestion continus de la part des services et de la municipalité depuis les derniers exercices ont permis d'infléchir cette progression des achats et charges qui représentaient encore en 2012 un montant de 884 763 € ou 856 130 € en 2015 (- 154 894 € entre 2012 et 2021).

Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel (salaires, charges, formation, assurances, prestations sociales etc…). Il représente la somme de 1.938.948 € € soit environ 65% des dépenses réelles totales de fonctionnement de la ville, en nette augmentation par rapport à 2020, en dépit du GVT qui est généralement de l'ordre de 3.5 % par an. Le ratio charges de personnel par rapport aux dépenses totales de fonctionnement, qui reste très important, contraint la collectivité dans ses marges de manœuvre.

Chapitre 66 - Intérêts de la dette : Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette. Une baisse conséquente et régulière des frais financiers, la collectivité n'ayant plus recouru à l'emprunt depuis 2007 (55000 € en 2012 soit -60 % entre 2012 et 2021).

II. La section d'investissement

a) Les recettes d'investissement

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat se décomposant comme suit :

	PREVISIONS	REALISE
Recettes d'investissement	1.396.256,00	172.346,67

Les recettes d'investissement 2021 se sont élevées à 172.346,67 €, en nette baisse par rapport au compte administratif 2020 (- 305 705,79 €) provenant pour l'essentiel de la forte diminution d'une recette d'ordre entre sections et non d'une recette réelle (article 1068 qui passe de 230 569 à 39 827), de la cession d'un bien immobilier pour 140 000 € figurant au chapitre 040 ainsi que d'un décalage dans le temps entre la réalisation de travaux subventionnés et payés avec l'encaissement des subventions sur l'exercice suivant.

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE - ANNEE 2021

Chapitre	CA 2020
10 - Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA, Taxe d'Aménagement)	38 437,27
1068 - Affectation de la section de fonctionnement	39 827
13 - Subventions	49 609,40
27 - Immobilisations financières	19 397
040 - opérations d'ordre de transfert entre sections	25 076
TOTAL	**172 346,67**

b) Les dépenses d'investissement

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat se décomposant comme suit :

	PREVISIONS	REALISE
Dépenses d'investissement	893.481,00	522.679,90

Les dépenses d'investissement 2021 se sont élevées à 522.679,90 €, en nette augmentation par rapport au compte administratif précédent (+ 369 361,70 €).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE - ANNEE 2021

Chapitre	CA 2021
16 - Emprunts et dettes assimilées	78 774,47
20 - Immobilisations incorporelles	720,00
21- Immobilisations corporelles	443 185,43
TOTAL	**522 679,90**

III. Les données synthétiques du Compte Administratif 2021

BALANCE GENERALE DE L'EXERCICE 2021

	PREVISIONS	REALISE
DEPENSES TOTALES	**4.782.538,00**	**3.438.348,55**
Dépenses de fonctionnement	3.889.057,00	2.915.668,65
Dépenses d'investissement	893.481,00	522.679,90
RECETTES TOTALES	**5.285.313,00**	**3.219.819,18**
Recettes de fonctionnement	3.889.057,00	3.047.472,51
Recettes d'investissement	1.396.256,00	172.346,67
RESULTATS DE L'EXERCICE 2021		**- 218.529,37**
RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021		**+ 645.081,52**

Fait à Amfreville-la-Mivoie, le 7 avril 2022
Le Maire,
Hugo LANGLOIS.

AMFREVILLE-LA-MIVOIE 76